

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bourgeois, 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE, 16 OCTOBRE 1892.

PETITES ANNONCES

PENSION PRIVEE, 216 Rue Neuve, entre St Philippe et Dumaine, Mrs. Webster.

16 oct.-17.

A VENDRE.—Lairess avec un bassin.

16 oct.-17. Edifice à deux étages.

A vendre, maison François, Marigny et Cie, 144, Rue Neuve, à la Nouvelle-Orléans.

16 oct.-17. No 2 passage de la Bourse, reconstruite.

20 sept.-4 oct.

A VENDRE.—Lairess avec un bassin.

16 oct.-17. Edifice à deux étages.

A LOUER.—Une maison privée avec

grande cour dans la rue avec un

étage classe. Sur la R. P. 1605

Marigny.

16 oct.-17.

DEMANDES.

Mme Gedie-Martin, 44 Rue Neuve, de

laisse dans les environs pour robes et

accessoires.

16 oct.-17.

O demandé.—Une résidence de grande

taille pour une famille de 10 personnes.

16 oct.-17.

O demandé.—Une pension pour faire la

partie de 10 et cent.

Référée au 10 heures à 4 heures, au No

304 Rue Prytane.

16 oct.-17.

O demandé.—Des lettres et gages pour apprendre à l'ordre à l'École d'Artillerie.

High M. Co., No 111 Rue Baronne.

16 oct.-17.

O demandé.—Une servante doit être re

commandée. 401 Rue Carondelet.

16 oct.-17.

O demandé.—Un domestique pour faire la

partie de 10 et cent.

16 oct.-17.

O demandé.—Une cuisinière, ne servant que

cuisiner Bolivar et Poydras.

16 oct.-17.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Hugh W. Winfield Camp.

16 oct.-17.

Succession de Herman Coville.

OUR CIVILLE DE DISTRICT pour la pa-

rôle d'Orléans.—No 31,792.—Divisez E-

st le rôle de cette succession et à toutes autres personnes

qui sauront le présent document d'après

ce qu'il est écrit pour laquelle le

administrateur de cette succession, ou ses ad-

ministrateurs conformément aux dis-

positions de la loi, la rendront à la partie

dans l'ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE.

Grolier.

Succession de Henry E. Kitter.

OUR CIVILLE DE DISTRICT pour la pa-

rôle d'Orléans.—No 36,674.—Divisez E-

st le rôle de cette succession et à toutes autres

personnes qui sauront le présent document d'après

ce qu'il est écrit pour laquelle le

administrateur de cette succession, ou ses ad-

ministrateurs conformément aux dis-

positions de la loi, la rendront à la partie

dans l'ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE.

Grolier.

Succession de Wm. H. McNeely.

OUR CIVILLE DE DISTRICT pour la pa-

rôle d'Orléans.—No 36,675.—Divisez E-

st le rôle de cette succession et à toutes autres

personnes qui sauront le présent document d'après

ce qu'il est écrit pour laquelle le

administrateur de cette succession, ou ses ad-

ministrateurs conformément aux dis-

positions de la loi, la rendront à la partie

dans l'ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE.

Grolier.

Succession de Alfred W. Hopkins.

OUR CIVILLE DE DISTRICT pour la pa-

rôle d'Orléans.—No 36,676.—Divisez E-

st le rôle de cette succession et à toutes autres

personnes qui sauront le présent document d'après

ce qu'il est écrit pour laquelle le

administrateur de cette succession, ou ses ad-

ministrateurs conformément aux dis-

positions de la loi, la rendront à la partie

dans l'ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE.

Grolier.

AVIS AUX OBTENIERS.

L'ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE,

12 de octobre pour la parôle d'Orléans.—D.

—Avis est fait au présent document pour la partie

publique, pour la parôle d'Orléans, à prêter

tous les lettres d'admission, à faire établir

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission, une cause qui peut concerner l'éče-

tard à déclarer, avec les lettres d'admission

et délivrer à l'ordre, avec les lettres d'ad-

mission,